

## Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

**SEANCE du 20 septembre 2021 – 17h30**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

### **DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE**

|                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Nombre de délégués titulaires présents</u> : 27/37             | L'an deux mille vingt et un le vingt du mois de septembre, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la MIFE, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <u>Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative</u> : 7  | Etaient présents :<br><br><u>Délégués titulaires</u> : M. VADOT Anthony, M. PUTIN Daniel, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. COLIN David, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. CLERC Christian, M. LONGIN Jean-Michel, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean |
| <u>Nombre de personnes ayant pris part à la délibération</u> : 34 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <u>Date de la convocation</u> : 10/09/2021                        | <u>Délégués suppléants avec voix délibérative</u> : M. BECHE André, Mme MATHY Paule, Mme BASSET Marie-Anne, M. VILLEROT Patrick, M. MOREY Pascal, M. PAPIN Jean-Pierre, Mme ESTELA Christiane                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

Secrétaire de séance : M. CHEVREY Mickaël

#### **Délibération n°2021-034 : Emergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) dans le cadre du futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2027 du Pays de la Bresse bourguignonne**

- *Vu la délibération n°2021-003 du 1er février 2021 relative au bilan du contrat de ruralité 2017-2020 et à la prochaine contractualisation 2021-2027 proposée par l'Etat ;*
- *Vu la convention d'initialisation du futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2027 signée avec l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté ;*
- *Considérant les réunions de bureau du 12 juillet 2021 et du 6 septembre 2021 ;*

L'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est identifiée dans la convention d'initialisation du futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2027 du Pays de la Bresse bourguignonne signée avec M. le Préfet de Saône-et-Loire et Mme la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté (document annexé à ce rapport).

Issus de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture de 2014 et renforcés en 2018 par la Loi EGALIM et tout récemment par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, les PAT doivent permettre de relocaliser l'alimentation dans les territoires en favorisant plusieurs évolutions durables dont l'utilisation de produits locaux dans les cantines via les circuits courts.

Construits par les acteurs locaux, ces PAT concernent de nombreux enjeux comme la transition écologique, la lutte contre le gaspillage, l'inclusion sociale et le développement de l'emploi non délocalisable.

Grâce au soutien financier de l'Etat obtenu en 2019 avec l'appui du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Bresse du Jura a déjà entrepris des premières actions en faveur de la pré-émergence d'un PAT en Bresse bourguignonne : diagnostic des restaurants scolaires, consultation des producteurs locaux, mobilisation des partenaires (notamment l'IREPS de Bourgogne-Franche-Comté avec ses opérations de prévention en santé

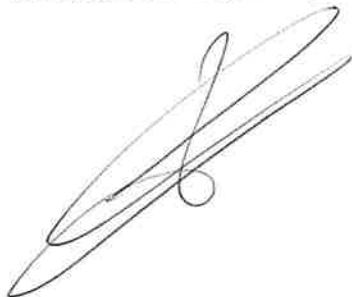
nutritionnelle inscrites dans le Contrat Local de Santé), accompagnements ciblés, supports de communication et organisation d'événements dont le salon du 23 septembre 2021 pour les acheteurs et les fournisseurs de la restauration collective.

L'amplification de cette démarche pourrait bénéficier d'un nouveau soutien financier de l'Etat au titre de crédits dédiés et inscrits dans son Plan France Relance.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **NOMME** comme référents qui participeront à des réunions de travail (dont le comité de pilotage) et à différents événements spécifiques (rencontres partenariales, etc.) pour l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Bresse bourguignonne : **M. LAURENCY Didier, M. LONGIN Jean-Michel, Mme JAILLET Claudette, M. GROS Stéphane, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. FICHET Didier, Mme ESTELA Christiane, M. Denis JUHE** du conseil de développement.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
à la Sous-préfecture le 29/09/2021  
et publié, affiché ou notifié le...01/10/2021



#### DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Et ont signé les membres présents,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
Anthony VADOT

